

Service Environnement Forêt

imprimé n° 1

PERIODE DU 1er FEVRIER AU 31 MARS

DECLARATION D'INCINERATION EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES

(il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit)

meurant à	
alara (aashar la aasa utila) .	dens les sonditions qui contes :
clare (cocher la case utile) :	dans les conditions suivantes :
Brûler des végétaux coupés	DATE : (30 jours maximum)
Brûler des végétaux sur pied	COMMUNE : LIEUX-DITS :
m'engage à (cocher obligatoirement toutes les cases) :	
INCINERATION DE VEGETAUX COUPES	INCINERATION DE VEGETAUX SUR PIEDS
ne procéder à l'incinération de végétaux secs qu'en l'absence de vent et d'épisode de pollution de l'air, entre 8h et 16h30	ne procéder à l'incinération qu'en l'absence de vent et d'épisode pollution de l'air, entre 8h et 16h30
ne pas faire de tas sous l'aplomb des arbres	ne pas incinérer plus de 2000 mètres carrés d'un seul tenant
constituer des tas qui ne dépassent pas 2 mètres de diamètre et 1 mètre de hauteur	procéder par bandes successives
ceinturer les tas par une bande de sécurité débroussaillée et	ceinturer le périmètre de l'opération par une bande de sécurité
ratissée de 5 mètres minimum	débroussaillée et ratissée de 5 mètres minimum
surveiller en permanence par du personnel en nombre	surveiller en permanence par du personnel en nombre suffisant
suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment, (à préciser) :	équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) :
controle et rextinction a tout moment, (a preciser) .	
après l'incinération, éteindre soigneusement par noyage les	après l'incinération, éteindre soigneusement par noyage les cenc
condros et résidus de manière à éviter toute reprise de	Latrácidus da maniàra à ávitar tauta raprisa da cambustian
	et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion
cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion m'assurer de l'extinction complète des fovers	·
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lo
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition le de l'opération
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lo de l'opération tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération s agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition le de l'opération tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération s agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lo de l'opération
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération s agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition le de l'opération tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurit. Fait à
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération s agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à st pas respectée.	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition le de l'opération tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurite Fait à
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération s agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition le de l'opération tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurite Fait à
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération s agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à st pas respectée.	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition le de l'opération tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurite Fait à
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération s agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à st pas respectée. SA DU MAIRE DE	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition le de l'opération tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurite Fait à
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération s agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à st pas respectée. SA DU MAIRE DE: Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à des	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition le de l'opération tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurit. Fait à
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération s agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à set pas respectée. SA DU MAIRE DE : Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à d pération.	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition le de l'opération tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurit Fait à
combustion m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération s agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à st pas respectée. SA DU MAIRE DE: Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à des	m'assurer de l'extinction complète des foyers présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition le de l'opération tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurite Fait à



Service Environnement Forêt

Imprimé n° 2

PERIODE DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPLOI DU FEU EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES

(il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit)

Je soussigné				
demeurant				
Déclare (cocher la case utile)	:	dans les cond	itions suivantes :	
Faire un feu destiné à la c	uisson	DATE :		
Faire un feu d'artifice		COMMUNE : LIEU(X)-DIT(S):	
Je m'engage à (cocher obliga	toirement toutes les cases) :	1 (, .	
ne procéder à l'opération d	que sur un terrain débroussaillé confor	mément à la régle	mentation en vigueur	
ne procéder à l'opération o	ıu'en l'absence de vent ur lequel sera allumé le foyer d'une ba	الم کناس مکم مام مام	brancacillás at raticaás da l	F makkung malminassung
	anence par du personnel en nombre s			
après l'opération, éteindre	soigneusement par noyage les cendre	es et résidus de ma	nnière à éviter toute reprise	de combustion
m'assurer de l'extinction c	omplète du foyer		·	
présenter immédiatement	cette autorisation à toute réquisition l	ors de l'opération		
Les agents assermentés de l n'est pas respectée.	a force publique peuvent suspendre à	a tout moment cet	te opération dès qu'une de	ces consignes de sécurite
		Fait à	, le	
			(Signature)	
AUTORISATION DU I				
	, Maire de la Ville de _			
autorise M le	, à		au(x)	lieu(x)-dit(s
aux conditions de sécurité	supplémentaires suivantes : (si	nécessaire <u>)</u>	_	
		Enit à	lo.	
		rait d	, le (Signature)	
			(Signature)	

NB: Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à déposer **au moins 10 jours avant la date prévue** à la Mairie du lieu de l'opération.

Destinataires :

- Intéressé
- Mairie



Service Environnement Forêt

Imprimé n° 3

PERIODE DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPLOI DU FEU EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES

(il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit)

la soussianá							
Joindre justificatif de la profession (copie affiliation à l'AMEXA)							
Joinare Justificatif de la profe	ssion (copie affiliation a l'AMEXA)	,					
Déclare (cocher la case utile) :			dans les c	onditions suivantes :			
Écobuage des plantes à bulbe	5	DATE :					
		COMMUNE :):				
		TEIEO(X) DIT(S)					
Je m'engage à (cocher obligatoire	ement toutes les cases) :						
	de jour et en l'absence de vent et d'ép	oisode de polluti	on de l'air				
 2 ne pas incinérer plus de 2000 mètres carrés d'un seul tenant 3 ceinturer le périmètre de l'opération par une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 mètres minimum 							
	4 surveiller le foyer en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et						
l'extinction à tout moment; (à	préciser) :						
5 après l'opération, éteindre soi 6 m'assurer de l'extinction comp	gneusement par noyage les cendres e	<u>t résidus de mai</u>	<u>nière à éviter toute reprise c</u>	<u>le combustion</u>			
7 terminer l'opération avant 10							
	8 présenter immédiatement cette autorisation à toute réquisition lors de l'opération						
	•						
Les agents assermentés de la fo	rce publique peuvent suspendre à to	ut moment cett	e opération dès qu'une de	ces consignes de sécurité			
n'est pas respectée.							
	F	ait à	, le				
		uic u	(Signature)				
			(Signature)				
AUTORISATION DU MAI	RE						
M	, Maire de la Ville de						
autorise M	, à						
le _			au(x)	lieu(x)-dit(s)			
	– Fa	ait à	 , le				
			(Signature)				
			(2.3				

<u>NB</u>: Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à déposer **au moins 10 jours avant la date prévue** à la Mairie du lieu de l'opération.

Destinataires :

- Intéressé
- Mairie



NATURE DE L'OPERATION

Service Environnement Forêt

imprimé n° 4

PERIODE DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE

<u>DEROGATION PREFECTORALE D'EMPLOI DU FEU EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES POUR TRAVAUX D'INTERET GENERAL</u>

(il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit)

COMMUNE:

Adresse ou lieu-dit:

(à préciser)				
Je soussignédemeurant à				
éléphone n° : Fax n° :				
Demande une dérogation à l'emploi du feu dans les conditions suiva	antes :			
DATE :	7			
LIEU(X)-DIT(S):				
Si elle m'est accordée, je m'engage à respecter les conditions o immédiatement cette dernière à toute réquisition.	qui me seront imposées par la décision de dérogation et à présenter			
	Fait à , le			
	(Signature)			
NB. A remplir par le demandeur en 2 exemplaires, à transmettre à <u>avant la date prévue</u> , qui les fera parvenir à la D.D.T.M. du VDRAGUIGNAN	au Maire de la Commune du lieu de l'opération <u>au moins 3 semaines</u> l'ar - Service Environnement et Forêt - 399 Avenue Paul Arène - 83300			
AVIS DU MAIRE	AVIS DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS			
FAVORABLE	FAVORABLE			
DEFAVORABLE	DEFAVORABLE			
A, le	A, le			
	N° FAX Corps Local :			
N.B. A remplir par le Maire de la Commune du lieu de l'opération et à transmettre à la D.D.S.I.S. en 2 ex	N.B. A remplir par la D.D.S.I.S. et à transmettre à la D.D.T.M service environnement forêt - DRAGUIGNAN.			